



Annales historiques de la Révolution française

370 | octobre-décembre 2012
Varia

Une correspondance sépharade : 1794-96

Helen M. Davies



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/ahrf/12533>

DOI : 10.4000/ahrf.12533

ISSN : 1952-403X

Éditeur :

Armand Colin, Société des études robespierristes

Édition imprimée

Date de publication : 1 décembre 2012

Pagination : 191-211

ISBN : 978-2-200-92762-2

ISSN : 0003-4436

Référence électronique

Helen M. Davies, « Une correspondance sépharade : 1794-96 », *Annales historiques de la Révolution française* [En ligne], 370 | octobre-décembre 2012, mis en ligne le 01 décembre 2015, consulté le 19 avril 2019. URL : <http://journals.openedition.org/ahrf/12533> ; DOI : 10.4000/ahrf.12533

Tous droits réservés

SOURCES

UNE CORRESPONDANCE SÉPHARADE : 1794-96¹

Helen M. DAVIES

De l'historiographie révolutionnaire émerge une image de la vie quotidienne bordelaise faite de chaos, de peur et d'incertitude, ainsi que de ruine économique et de désastre politique. Il est rarement question d'amitié entre personnes « ordinaires » ou même, du moins à partir de 1794, d'enthousiasme pour la Révolution elle-même. Et pourtant, pendant que l'économie bordelaise sombrait et que sa communauté marchande était en proie à une période de crise, une série de lettres entre trois négociants sépharades de la ville révèle un récit plus nuancé, où abonde la tenace et reconfortante chaleur de l'amitié et leur reconnaissance aux événements qui leur avaient accordé la pleine citoyenneté. Cette correspondance, entre des hommes qui n'étaient des meneurs à aucune des étapes de la Révolution et qui, sans elle, nous seraient restés inconnus, contribue à l'histoire révolutionnaire de Bordeaux. Ces lettres nous donnent également un éclairage sur l'histoire de cette amitié et sur les émotions d'affection et d'amour qui en ont été le fruit.

La période 1794-1796 a été une année charnière pour Bordeaux, précipitant un long déclin. Les événements politiques représentèrent un coût exorbitant. La révolte fédéraliste de l'été 1793 déclencha sur la ville une série de rudes représailles en chaîne et, en octobre, le Comité de salut public à Paris enjoignit à des représentants en mission à Bordeaux d'entrer dans la ville avec 1 650 hommes de troupe afin de la mater définitivement. Un Comité de surveillance établit et une Commission militaire imposa les sanctions. Cette dernière condamna 299 personnes à mort avant d'être abolie en mai 1794. Une mesure spéciale de sûreté générale concernant

(1) Traduction (l'introduction, notes de bas de page) de l'anglais (Australie) par Catherine de Saint Phalle.



les négociants cibla systématiquement la communauté marchande, parmi lesquels deux cent négociants furent arrêtés et des amendes punitives furent appliquées, en particulier sur les négociants juifs.² La communauté marchande de Bordeaux, souffrant déjà de l'effet débilant du blocus britannique sur l'économie, est dévastée par l'abolition de l'esclavage en février 1794 dans les colonies françaises. Le Comité de salut public à Paris qui, dans sa tentative d'éliminer le modérantisme, avait déjà imposé de sévères restrictions au commerce, fut forcé de mitiger l'effet de ces désastres en mars de cette année en levant l'embargo sur la navigation neutre dans le port de Bordeaux. La réintroduction des bateaux américains dans le port avait ainsi partiellement soulagé l'économie à partir de 1795³. La reprise est néanmoins entravée par le pouvoir d'achat fluctuant de l'assignat, finalement abandonné en mars 1796 pour être remplacé par le mandat territorial qui fut abandonné à son tour en 1797.

Pendant ce temps, la guerre avec l'Espagne qui avait été déclarée en mars 1793, fait subir d'extrêmes privations à la population de Bordeaux. Les réquisitions pour l'armée des Pyrénées occidentales imposent un lourd tribut qui a pesé sur la disponibilité de nourriture, de vêtements et de matériaux de transport. Avec l'abolition de la loi du Maximum en décembre 1794, le prix du pain grimpe de façon vertigineuse et les réserves de pain pour les pauvres sont devenues une nécessité à partir de février 1795. L'inflation était rampante. La famine a emboîté le pas au terrible hiver de 1794-95⁴. Le Directoire, qui était arrivé au pouvoir en novembre

(2) L'auteur est reconnaissante aux membres de la famille Pereire de lui avoir donné accès aux archives de la famille Pereire [AFP] à Paris où est située cette correspondance et souhaite remercier Géraldine Pereire Henochsberg en particulier. Elle est également reconnaissante au Professeur Peter McPhee de l'Université de Melbourne pour ses conseils avisés et ses lumières. Un article fondé sur ces documents, « Friendship in the Revolution : A Sephardic Correspondence (1794-1799) », a été publié dans *French History and Civilization. Papers from the George Rudé Seminar*, Vol. 4, 2011, h-france.net.

Philippe GARDEY, *Négociants et marchands de Bordeaux : De la guerre d'Amérique à la Restauration (1780-1830)* (Paris, 2009), ch. III. Une étude précédente par Paul BUTEL—*Les Négociants bordelais, l'Europe et les Iles au XVIII^e siècle*, Paris, Aubier, 1974 — demeure très utile tout comme l'*Économie de la Révolution française*, Paris, Hachette, 1987 Florin AFTALION, ainsi que Alan FORREST, *Society and Politics in Revolutionary Bordeaux*, London, Oxford University Press, 1975, et *The Revolution in Provincial France : Aquitaine, 1789-1799*, Oxford, Clarendon Press, 1996. Pour de plus récents articles : Stephen AUERBACH, « Politics, Protest, and Violence in Revolutionary Bordeaux, 1789-1794 », *Proceedings of the Western Society for French History*, vol. 37, 2009, <http://hdl.handle.net/2027/spo.0642292.0037.010> ; Kenneth LOISELLE, « Living the Enlightenment in an Age of Revolution : Freemasonry in Bordeaux (1788-1794) », *French History*, 2010, 24, 1, p. 60-81.

(3) Silvia MARZAGALLI, « Le négoce maritime et la rupture révolutionnaire : un ancien débat revisité », *AHRF*, Numéro special, 2008-2 ; « Les temps composés de l'économie », p. 183-201 ; « Establishing Transatlantic Trade Networks in Time of War: Bordeaux and the United States, 1793-1815 », *Business History Review* 79, Winter 2005, p. 811-844.

(4) Alan FORREST, *Revolution in Provincial France*, *op. cit.*, p. 267-270.

1795, plusieurs mois avant la date de la dernière lettre étudiée ici, a été le témoin d'une initiation périlleuse.

Dès le départ, la communauté sépharade de Bordeaux avait accueilli la Révolution pour la liberté et l'égalité qu'elle promettait. En dépit des longs et parfois hostiles débats concernant leur aptitude à l'entière citoyenneté qui fut débattue à l'Assemblée Nationale pendant 1789, leur soutien de la Révolution semble avoir été justifié quand le décret d'émancipation fut promulgué par Louis XVI le 28 janvier 1790⁵. Arrivé 1794, cependant, les circonstances devinrent dangereuses pour nombre de juifs – beaucoup d'entre eux, tel l'armateur, Abraham Furtado, étaient connus comme sympathisants girondins – même si d'autres se considéraient favorisés par le sort⁶.

Isaac Rodrigues et son ami, Isaac Pereire, ainsi qu'un troisième, Mardochee Lopès Fonseca, étaient résidents permanents de Bordeaux, membres respectés de la communauté juive, et, tous, à ce moment-là, décrits comme négociants⁷. Les antécédents familiaux de chacun étaient caractéristiques des Juifs du sud-ouest, faisant remonter leur origine commune à l'expulsion massive d'Espagne par Ferdinand et Isabelle en 1492. Une communauté comparativement réduite avait trouvé refuge dans la sécurité relative de Bordeaux et de Bayonne et les villes environnantes, atteignant un total de quelque quatre mille cinq cent Sépharades à l'époque de la Révolution⁸.

La famille Rodrigues avait quitté l'Espagne pour s'installer à Bordeaux au début du XVIII^e siècle. Benjamin Rodrigues Henriques, le père d'Isaac Rodrigues, a été décrit de façon diverse comme négociant-cultivateur et comme marchand détailliste ; sa mère, Judith Mendès, était également issue d'une famille sépharade résidant à Bordeaux la plus grande partie du siècle⁹. Le père d'Isaac Pereire, Jacob Rodrigues Pereire, qui avait quitté l'Espagne pour aller à Bordeaux en 1741, était professeur reconnu pour les sourds-muets, atteignant la position éminente de représentant des

(5) Gérard NAHON, *Juifs et Judaïsme à Bordeaux*, Bordeaux, Mollat, 2003, p. 165-170. Voir aussi AD Gironde, C 4438 (liasse), « Répertoire contenant le nom de mm. les négociants-armateurs, assureurs, banquiers, & commissionnaires, convoqués à l'Assemblée qui doit avoir lieu le 2 mars 1789 dans l'hôtel de la bourse ». Il y avait plus d'une douzaine « Négociants Juifs ».

(6) A[braham]. FURTADO, *Mémoire d'un Patriote proscrit*, Bordeaux, Bibliothèque de Bordeaux, Fonds Patrimoniaux, (s.d.).

(7) Ils étaient ainsi décrits dans la vie civile.

(8) En plus des 2 000 Sépharades à Bordeaux, il y avait approximativement 2 500 Sépharades à St. Esprit-lès-Bayonne et dans les villes environnantes.

(9) Simon ALTMANN et Edouardo L. ORTIZ (dir.), *Mathematics and Social Utopias in France : Olinde Rodrigues and his times*, American Mathematical Society, Providence, Rhode Island, 2005, p. 6-7.



juifs sépharades du sud-ouest de la France à la cour de Louis XV et de Louis XVI. Il avait épousé à cinquante-et-un ans une femme de trente ans sa cadette, Miriam Lopès Dias, qui venait d'une famille nantie d'une autre colonie sépharade du Sud-Ouest, S^t Esprit-les-Bayonne, aujourd'hui une banlieue de Bayonne. Fonseca, dont la famille avait trouvé refuge à S^t Esprit en arrivant du Portugal au début du XVIII^e siècle, était une figure notable de la vie communautaire sépharade qu'il avait représentée à de nombreuses occasions dans des forums extérieurs à Bordeaux où il s'installa en 1788. Il avait avec sa femme, Esther de Daniel Delvaille, également une ancienne résidente de S^t Esprit, une famille composée de trois filles et d'un fils.

Aucun de ces trois correspondants n'avait de lien de parenté au départ, bien que ces liens allaient se créer : en octobre 1794, Rodrigues épouse la fille de Fonseca, Sara-Sophie, et Pereire épouse son autre fille, Rebecca-Henriette, en 1800.

Les lettres qui font partie des archives de la famille Pereire à Paris, ne sont pas nombreuses : il y en a trente-deux. Outre quatre lettres d'autres correspondants, on y trouve quelques documents officiels. Les trois ont correspondu entre mai 1794 et septembre 1799, écrivant en français avec seulement de rares références au judéo-espagnol (Ladino), la langue séculaire des Sépharades, mais jamais en hébreu.

À la différence de la plupart des Sépharades de Bordeaux qui soutenaient la cause des girondins, les activités de Fonseca et de Pereire à Bayonne en 1791 démontrent clairement qu'ils étaient tous les deux jacobins. Une lettre de Rodrigues indique qu'il était également un sympathisant jacobin. À la chute de Robespierre en juillet 1794, Fonseca s'est retrouvé forcé de revenir précipitamment et clandestinement à Bordeaux¹⁰.

La première lettre existante est de Rodrigues à Pereire datée du 2 prairial an II (21 mai 1794). Elle se réfère à une lettre précédente de Pereire datée du 28 floréal an II (17 mai 1794). La dernière lettre dans la série a été écrite de Paris par Fonseca et envoyée à Bordeaux pour Pereire, le 24 fructidor an VII (10 septembre 1799). La collection présente une ultime lettre écrite quatre ans plus tard par Pereire, qui se trouve alors à Bordeaux, à destination de Rodrigues, à Paris. Les lettres étaient donc écrites au moment où l'un ou l'autre s'absentait de Bordeaux, que ce soit

(10) Pour débattre de Fonseca et sa carrière voir Helen M. DAVIES, *Jewish Identity, Social Justice and Capitalism : the making of the Pereire brother*, Thèse de Doctorat à l'Université de Melbourne, 2005, dact., p. 67-71. Les noms complets de naissance d'Isaac Rodrigues Henriques et Isaac Rodrigues Pereire ont été abrégés du moins à l'époque où ils ont atteint l'âge adulte.

à Bayonne où Fonseca se trouvait au début de la correspondance et où Pereire s'est engagé dans l'armée des Pyrénées-Occidentales ; à Rochefort où Fonseca est allé en 1795 pour des motifs qui restent incertains, mais vraisemblablement professionnels ; à Toulouse où Pereire a rejoint l'état-major du Général Desnoyers au début de 1796 ; ou à Paris où Rodrigues s'était installé définitivement vers la fin de 1796 et où Fonseca l'a retrouvé temporairement en 1797 et en 1799. Le contenu des lettres est parfois codé ou les mots sont abrégés, en particulier les passages qui concernent leurs relations d'affaires, ce qui engendre quelques difficultés de transcription.

Dix-sept des trente-deux lettres disponibles ont été choisies pour l'édition présente. Quatre d'entre elles ont été écrites entre juin et septembre 1794, toutes adressées à Pereire par Rodrigues bien que l'une ait été rédigée au nom de Fonseca. Dix lettres datent de 1795, la plupart pendant les mois de novembre et décembre. Six d'entre elles sont adressées par Pereire à Fonseca, mais il y a également une lettre de Rodrigues et une autre écrite par Fonseca à Pereire. Enfin, trois lettres, écrites en février et en avril 1796 ont été envoyées par Rodrigues à Pereire.

J'ai donné la priorité aux lettres écrites dans la période la plus éloignée, soit 1794-96, en raison de leur plus grande cohérence. Néanmoins, plusieurs d'entre elles ont été exclues, soit par l'obscurité de leur contenu, soit par l'impossibilité d'y apporter une explication suffisante. Dans la correspondance sélectionnée des corrections ont également été effectuées pour des raisons analogues. Elles sont indiquées dans le texte. Les lettres ont été reproduites telles qu'elles ont été écrites. Elles n'ont pas été corrigées et je n'utilise pas « sic » pour indiquer les erreurs. Toutefois, je me suis assignée le but de maintenir l'intégrité des lettres sélectionnées.

La correspondance tournait surtout autour des affaires – traitant de marchandises à la pièce, de denrées alimentaires de base et de devises. Bien qu'il y ait des preuves que Pereire et Rodrigues ont été employés par l'une ou l'autre des maisons de négoce bordelaises, ils faisaient également des affaires ensemble. Il n'y a pourtant aucune trace de contrat les liant l'un à l'autre : en effet, leur association semble avoir été volontaire et spontanée, reposant probablement sur un accord verbal de confiance mutuelle¹¹. De temps à autre, les deux associés faisaient également des affaires avec d'autres Sépharades. Ces lettres apportent à la fois une perspective et un éclairage sur l'économie à l'époque de la Révolution, présentant un

(11) Quelques années plus tard, il a été dit de Fonseca et de Pereire qu'en commençant ensemble une affaire d'assurance maritime, le seul contrat entre eux était verbal. AD Gironde, 3 E 24125, Mathieu notaire, Fonseca neveu inventaire.



témoignage de première main sur le chemin turbulent qu'ont suivi les assignats et les tentatives (illégales) de les compenser avec d'autres devises.

La correspondance est aussi remarquable par l'amitié profonde qui l'anime et le degré d'affection qui y est si librement exprimé. Cette amitié était personnelle et, de toute évidence sincère et proche. Elle s'essayait à explorer les limites de la complicité de Pereire et Rodrigues et les tâches sans fin auxquelles celle-ci pouvait être soumise : les mots « ami », « amitié » et « amicalement » rythment fréquemment leurs missives. Les moyens d'exprimer cette amitié étaient aussi solidement arrimés aux modèles du Siècle des Lumières, révélant une culture et une sophistication qui se référaient à la littérature des Lumières à laquelle les auteurs étaient familiarisés¹². En dépit de leurs imperfections – les lettres se révèlent parfois erratiques et présentent des fautes d'orthographe – les idées qui y figurent et l'aisance avec laquelle elles sont exprimées indiquent un certain niveau de culture.

Bordeaux le 23 prairial, l'an 2e de l'ère française [11 juin 1794]
Répondu le 26 Prairial¹³

Mon cher Pereyre.

On ne peut mettre pas plus de zèle et de dévouement que toi dans l'amitié. Ta lettre particulière m'a donné cette preuve dont je n'avais pas besoin. Il est heureux pour moi d'avoir choisi pour le plus intime de mes amis celui qui réunit toutes les qualités pour l'être. Crois Monsieur Pereyre, que Rodrigues est digne de l'amitié que tu lui portes, & que sa chère Sophie partage ses sentiments à ton égard¹⁴. Travailler à notre bonheur n'est ce pas assurer le tien ? Ô mon bien cher Pereyre, mon frere mon ami. Je t'embrasse mille et millions de fois dans ma pensée, et je te prie d'embrasser le cher Fonséca dont j'attends le retour [de Bayonne] avec la plus vive impatience.

Adieu, le meilleur des amis, le plus sensible des hommes.

I. Rodrigues Fils

(12) Fonseca et Pereire possédaient tous deux de bibliothèques bien fournies. AD Gironde, 3 E 24125, Mathieu notaire, Fonseca neveu Inventaire, 5 février 1806, et 3 E 24127, Mathieu notaire, Isaac Rodrigues Pereire Inventaire, 10 décembre 1806.

(13) Pereire datait d'habitude sa réponse.

(14) Sara-Sophie Lopès Fonseca allait épouser Isaac Rodrigues quatre mois plus tard.

« Au Républicain I de J Pereyre chez l'heritier de Ic. Levy à J.J. Rousseau Lez-Bayonne »¹⁵ Bordeaux le Prairial l'an 2e de l'ère française [11 juin 1794]¹⁶

Répondu le 26 Prairial

Mon cher Pereyre,

Ma précédente t'aura prouvé le plaisir que j'ai de m'entretenir avec toi sur des matieres un peu sérieuses. Celle que j'ai reçu renfermant ton adresse à l'armée des Pyrénées-Orientales & une priere à la l'êtré suprême me fournit l'occasion de m'en entretenir de nouveau¹⁷. Je te ferai part de mes réflexions avec une liberté entiere et je commence par t'annoncer d'avance que ton adresse m'a fait le plus grand plaisir. L'ensemble est excellent ; elle serait meilleure si elle était plus courte; le style m'a paru assez harmonieux, les pensées ne m'ont pas paru moins heureuses, en un mot il était possible de faire une adresse plus parfaite, mais il était assez difficile de la faire assez bonne¹⁸.

Je n'ai pas porté le même jugement de la priere républicaine que tu as eu la bonté de m'envoyer¹⁹. J'ignore qu'il en est l'auteur; mais à mon avis il ne réunit pas les qualités nécessaires pour travailler une production de ce genre. Indépendamment de la confusion qui règne dans son style, il ne s'est pas bien pénétré de l'esprit de son sujet. Il y a mêlé la prophétie d'Osée, le pain quotidien, l'adoration du veau d'or, tout cela rappelle une superstition qu'il faut détruire. Un homme raisonnable sait ce qu'il doit penser des prophéties et quel cas il en doit faire. L'auteur devait se renfermer dans le spectacle de la nature sans aller puiser des citations dans une source qui fournit autorité à des combattants de toute espece. L'orsqu'on encensait le roi, c'était à l'appui de la bible, lorsqu'on adore la liberté les puissantes armes de la raison et l'imposante majesté des cieux, la brillante clarté du jour soulevement des mers, la reproduction des êtres, tout annonce un principe créateur, une intelligence suprême, une puissance infinie, une bonté sans bornes. À quoi bon mêler à ces verités pures l'accomplissement des prophéties, et regarder par là comme divin des choses purement humaines. C'est le progrès de la philosophie et par conséquent ceux de la raison

(15) On ignore avec qui Pereire résidait à l'époque. S^t. Esprit-lès-Bayonne avait changé son nom pour Jean-Jacques Rousseau.

(16) À cette époque, il était courant d'écrire deux lettres par jour.

(17) Ceci était une erreur. Pereire s'était engagé dans l'Armée des Pyrénées-Occidentales.

(18) Nous supposons que Pereire a été sommé de fournir une adresse à l'Armée.

(19) On peut trouver la prière intégrale, écrite par Fonseca, dans Henri LÉON, *Histoire des Juifs de Bayonne*, Paris, Armand Durlacher, 1893, p. 164.



publique qui ont renversé le Despotisme, fondé la république et rappelée l'homme à l'exercice des droits imprescriptibles qu'il tient de la nature. En dépit de la prophétie d'Osée & de toutes les prophéties possibles, France ne tarderait pas à subir le joug de ses anciens usurpateurs, si elle négligeait l'instruction publique, source féconde de bonheur & de prospérités pour les nations qui la cultivent; voilà la véritable prophétie, celle qui ne ment jamais.

Je te sais bon gré de m'avoir communiqué les détails des avantages remportés par l'armée des Pyrénées occidentales sur les satellites de l'orgueilleux castillans. Plus d'espoir, dis-tu, pour cette race maudite que dans la mort ou la capitulation la plus honteuse²⁰. C'est ainsi que s'expriment des républicains, parce que c'est ainsi qu'ils sentent. Non sans doute plus d'espoir pour les despotes coalisés qui nous font si injustement la guerre. En vain le sort des armes leur offre t-il par temps quelques avantages. Ils ne peuvent entrer en comparaison avec nos glorieux succès, et le seul effet qu'ils produisent sur nous c'est de redoubler notre courage à les vaincre et notre persévérance à les détruire. Ainsi aime je bien ces paroles du Rapport de Robespierre. « Soyons terribles dans les revers, et modestes dans les succès. [...] Assure les deux aimables soeurs de mon souvenir et mon estime. [...] Embrasse bien tendrement le cher Fonséca et croyez-moi tous deux le meilleur de vos amis.

I. Rodrigues Fils

« Au Républicain I de J Pereyre chez l'héritier de Ic Levy à J. J. Rousseau, Lez-Bayonne » [lettre écrite par Rodrigues Fils de la part de Fonseca]²¹

Bordeaux le 3 Fructidor l'an 2e de l'ère française [20 août 1794]

Répondu le 6 Fr[uctidor]

Mon très cher Pereyre, mon bien digne ami.

Ton cœur démentait ta plume l'orsque tu as écrit que je ne méritais pas que tu pensasses à moi, ou pour mieux dire tu n'as écrit ces mots que pour stimuler ma paresse. Tu ne pouvais mieux t'y prendre si c'était en effet là la cause de mon silence. Je puis te gronder par fois l'orsque nous vivons l'un à coté de l'autre mais dès que la moindre distance nous sépare,

(20) L'armée espagnole qui avait déclaré la guerre à la France à l'exécution de Louis XVI fut repoussée à Bilbao, San Sebastian et Figuéras en 1794.

(21) Les activités jacobines de Fonseca à S^t Esprit ont précipité un retour hâtif au moment de la chute de Robespierre.

le plus petit nuage qui s'élèverait entre nous me serait insupportable. Un tendre amant ne serait pas plus chatouilleux que moi à cet égard. Trêve de phrases, dirais-tu, & venons au fait.

Le fait est, mon ami, que depuis que je suis ici je n'ai pas encore eu le temps de me reconnaître ; tant de choses m'ont assailli que je n'ai su par où commencer. Le croirais-tu, Mon cher Pereyre, j'en suis encore avec le cher Rodrigues dans le même état à peu près ou j'en étais le jour que je suis sorti de Bayonne. [...] Cela n'empêche cependant pas que nous ne soyons ensemble depuis le matin jusqu'au moment de nous coucher. Mais au lieu de parler affaires nous nous livrons à des effusions de cœur, & nous avons toujours la manie de parler littérature. Il faut pourtant que cela change, car nous remplirions mal nos destinées si nous nous bornions à faire des dissertations. Il faut agir & enfin se fixer que nous aurions besoin de toi, cher ami, tu nous communiquerais un peu de ton excessive activité & il faut en convenir nôtre paresse mutuelle en aurait un peu besoin. Rodrigot [Rodrigues] écrit ceci en réchignant, car il soutient qu'il n'est pas paresseux. [...] Je vais sortir aujourd'hui & je vais employer mes premiers moments à remplir tes vœux en soignant tes affaires. J'aurai soin de te rendre compte du résultat de mes démarches.

Ton intéressante, autant que respectable, tante a du te mander que j'avais eu la satisfaction de m'entretenir avec elle deux fois après mon arrivée:/ que je te rassure sur l'inquiétude dans la quelle m'avait laissé Rodrigot relativement aux Batiments [navires] sur les quels j'étais inquiet. Ils sont ici, mais cela n'empêche pas que je n'éprouve d'autres pertes. Ma situation à cet égard est si fâcheuse que si je n'avais pas le bonheur d'en détourner quelquefois mes regards & de les fixer sur l'amitié, dont les ressources alimentent mon âme, je ne sais ce que je serais devenu. [...]

Tu te plains beaucoup de mon silence. Eh bien apprends que je n'ai pas encore rempli un devoir bien sacré & bien cher à mon cœur. C'est celui d'exprimer directement ma reconnaissance à une des plus respectables femmes que je connaisse, à la digne épouse de Furtado Jeune²². [...] On exerce rarement l'hospitalité comme elle a été exercée envers moi & cher Furtado & cher Castro²³. J'en ai le cœur si plein que si j'en parlais à quelqu'un qui connut cela moins que toi & qui ne fut pas en état de

(22) Joseph Furtado, le frère cadet d'Abraham Furtado, armateur et citoyen sépharade bordelais réputé.

(23) Probablement le négociant bayonnais, Jacob Castro, qui était aussi actif dans les sociétés populaires jacobines de S^t Esprit et de Dax.



l'apprécier aussi bien que tu peux les faits je serai je crois intarissable sur ce chapitre. [...]

Adieu cher et bon ami, ne nous recommandons pas de nous aimer, ce serait chose inutile, le sort en est jeté c'est pour la vie & si nous ressuscitions nous nous aimerons encore.

Ton fidele ami

M Fonseca neveu

[PS écrite par Fonseca] Temoigne je ten prie à mon ami Castro aine (Sre. de la Société) sil est à Bayonne ou autrement à sa famille que jai lu avec satisfaction sa lettre ...PS [écrite par Rodrigues] Dis à mon bon ami Andrade que mon incomodité m'a empêché de lui écrire & que je le ferai pendant ma convalescence²⁴. Je suis sensible aux compliments de Barroin²⁵. Un million de choses à tous les bons frères de la Société Populaire. J'espère qu'on n'aura pas manqué de faire une adresse à la Convention pour la feliciter de l'énergie avec laquelle elle a déjoué l'horrible conspiration qu'avait ourdie le Tyrant Robespierre. [...]

« Au Républicain I. de J. Pereyre chez Cathérine à J. J. Rousseau Lez-Bayonne »

Bordeaux le 15 Fructidor l'an 2e de la République une & indivisible
[1 septembre 1794]

Répondu le 18

Mon cher Pereyre,

Le temps que je suis obligé de donner au cher Fonséca, pour l'aider à faire sa correspondance, me prive de celui que me serait nécessaire pour répondre d'une manière sattesfaisante à tes cheres lettres. Je suis forcé d'être bref malgré tout le desir que j'aurais à mon tour de me livrer à des effusions de cœur qui font le charme & l'essence d'une correspondance amicale. Devine tout ce que je pourrais te dire par la connaissance parfaite que tu as de mes sentiments & de mon cœur, & crois moi toujours ton ami pour la vie.

I Rodrigues Fils

(24) Rabbin et membre du comité de surveillance de Jean-Jacques-Rousseau.

(25) « Barroin » est inconnu, bien que cela puisse être un négociant bordelais, François Barran, au nom mal orthographié.

[PS] La chere Sophie verra toujours avec plaisir les témoignages d'estime & d'amitié que tu lui donnes. Elle te prie de croire que personne ne t'est plus sincèrement attaché qu'elle.

[écrite par Fonseca] Mon feal ami,

Rodrigot me porte les lettres de la poste je les devore sur tout la tienne prends la plume lui dis-je & repondons y sur le champ par qui commencerons nous! [...] Je dicte rapidement pour venir vite a toi mais le moment du courrier arrive & il ne me reste que le temps de tasser ce que tu sais mais ce que j'aime repetter, que tant que j'aurai un souffle de vie tu seras lami de mon cœur.

M Fonseca neveu

Tu ne me dis rien des cheres autant quinteressantes soeurs & cela metonne²⁶.

Bordeaux le 1er Floréal an 3e [20 avril 1795] [...]

Mon cher Pereyre [à Bayonne],

[...]

Que te dirai-je des affaires de commerce ? Le moment est si critique pour en entreprendre qu'il faut être bien téméraire pour se hasarder. On n'a aucune donnée certaine aujourd'hui. Les prix changent d'un moment à l'autre & à moins d'une grande marge, il est de la plus grande imprudence de se livrer à des spéculations. Pour moi je suis très décidé à rester tranquile. Je ne veux pas exposer mon petit capital & encore moins celui des autres. Si je me livre à quelque affaire je veux que ce soit pour un court terme, & j'aime mieux ne gagner que 5 p%. de cette maniere que d'en gagner 20. pour attendre. Achetter & vendre voila la seule chose que je veuille faire. Dans ma position je ne puis me conduire différement sans compromettre ma tranquillité. L'ambition n'aura jamais d'empire sur moi aux dépens de l'honneur. & je saurais plutôt mourir de faim, que de mettre en danger le bien d'autrui²⁷.

(26) Référence aux filles cadettes de Fonseca, qu'il tentait de vanter à Pereire. Celui-ci finit en effet par épouser l'une d'entre elles.

(27) C'était une époque de pénurie de céréales et de manque de pain dans les provinces. Il y eut des émeutes à Paris lorsque les rations chutèrent à deux onces par personne.



Je ne partage pas tes sentiments sur les épingles²⁸. Je suis d'avis que tu les vende si tu en trouve un joli bénéfice. [...]

Je t'embrasse & suis ton ami de cœur.

I.Rodrigues Fils.

« Au citoyen I. de J. Pereyre chez le citoyen Furtado Jeune à Bayonne »²⁹

Bordeaux 6 Floréal an 3^e [25 avril 1795]

Répondu le 11 Floréal

La multiplicité de mes occupations me prive de la plus douce de mes jouissances, puisqu'elle m'empêche de correspondre exactement avec toi. Je n'ai pu t'écrire par le dernier courrier. Je serais peut être obligé de différer de répondre à tes lettres des 29 Germ[ina]l. & 2 Ct. si j'attendais à demain pour le faire. C'est avant de me coucher que je t'écris la présente, & c'est assez te dire le vif desir que j'ai de te donner de mes nouvelles.

J'ai reçu l'instruction que tu as bien voulu m'adresser pour régler les comptes avec Mendes³⁰. Je la communiquerai à Alexandre, & nous en ferons nôtre projet en temps & lieu³¹.

Je t'eusse déjà remis tes fonds si je ne pensai pas qu'il t'est plus convenable de les laisser ici pour en faire l'application à la premiere occasion favorable. Nous sommes à même de traiter une partie de Toiles de Flandres; si l'affaire à lieu tu peux compter sur un intérêt au moins égal à tes fonds. Dans le cas contraire je verrai de te les employer de compte en participation dans quelque autre article. Au reste si tu en as besoin à Bayonne dis-le moi en réponse & je t'en ferai la remise de suite, si d'ici à cette époque ils ne sont employés ; ce que je ne crois pas.

Comme toi je ne vois pas jour à quelque spéculation pour envoyer des marchandises à Bayonne. Il faut donc se décider à faire la navette ici. Dis moi en réponse de la maniere la plus expresse si tu entends adopter ce mode d'affaires & si dans ce cas tu m'autorise à te donner des intérêts dans des achats en t'en donnant avis. J'ai toujours pensé que tu l'entendais ainsi mais je serais très aise que tu voulus me l'expliquer de nouveau³². [...]

(28) Un velours tissé sur un métier à la tire, appelé Velours de Gêne.

(29) Joseph Furtado.

(30) On ignore qui cela peut être, bien qu'il s'agisse d'un nom courant parmi les Sépharades de Bordeaux. Des membres de la famille Mendès avaient été négociants à la Martinique et à Saint-Domingue.

(31) Samuel Alexandre, banquier de Bordeaux et ami proche des correspondants.

(32) J'ai omis le long calcul du solde de 7617 livres du compte de Pereire avec Rodrigues.

Il ne s'est presque rien fait en change d'aujourd'hui. Les denrées coloniales sont toujours recherchées sur tout le sucre & le café. Le riz a baissé de quelque chose [...] [page déchirée], depuis 4 à 5 jours. Il ne vaut maintenant [page déchirée] 5.5/ à 5.8/ ³³

Le Lo. vaut 225 à 228le. Hambg. $2 \frac{3}{4}$ 1/8³⁴.

Le nouveau plan des finances intrigue tous les esprits, & chacun l'envisage à sa manière. Ce qu'il y a de certain c'est que la proposition mise en avant d'une nouvelle création de 3. milliards 2. cents millions d'assignats a fait une sensation très viv.— & que tous les objets ont augmenté³⁵.

Ton ami

I. Rodrigues Fils

[...]

Bordx 6 Floréal 3eme année [25 avril 1795] [aucune adresse]

Mon cher Pereire

Je me refferre a lentier contenu de mes dernieres par les deux precedent courriers. Jespere daprendre par le 5 prem[ie]res que tu as terminé avec mes amis t'ayant a cet effet laisse la plus grave latitude en y ajoutant autant de renseignement quil ma été possible de t'en fournir. [...]

Pardonne cher ami lembarras

La melancolie de la plus affreuse me devore, ma santé s'en ressent d'une manière terrible. Un flux hemoroïdal que j'éprouve depuis 2 jours me met sur les dents. [...] Levenement du convoie n'est pas encore bien connu. On croit qu'il a été echarpé. Je tremble vif & pour mieux me preparer à ces pertes lhorrible guignon qui me poursuit vient de menlever 930'' sans que je puisse trop expliquer comment.

Les assignats se degradent chaque jour davantage que valent les K, les Pearl, les Portug, chez toi³⁶. Tu faisais bien des echelles pour le compte entier sils fournissent sur moi.

(33) Le riz était utilisé pour suppléer au manque de blé mais, comme il n'y avait pas non plus de combustible, il ne pouvait pas être cuit.

(34) Ceci est sans doute une référence au taux de change de Hambourg pour le louis d'or en livres.

(35) Ceci est peut être une référence à la décision prise par la Convention le 7 janvier 1795 d'imprimer 30 milliards d'assignats supplémentaires.

(36) Devises étrangères. « Les Portug » fait sans doute allusion à la pièce d'or ou d'argent, le « réis » portugais.



J'apprends avec plaisir que mes amis Posso et Castro se sont rapprochés³⁷. Je voudrais que ce fut pour ne plus se separer. Quant a nous jespere quil n'y aura que la mort qui puisse nous separer.

Ton ami de cœur
M Fonseca neveu

« Au Citoyen Fonseca, Poste restante à Rochefort, le 25 Brumaire 4e. »[16 novembre 1795]

Mon très cher Fonseca,

Il m'a été douloureux, comme tu peux en juger, de n'avoir pas pu embrasser mon plus tendre et plus sincere ami avant son départ. La veille mon examen qui a duré jusqu'à près de 10 heures³⁸, et le matin la priere que l'ami Castro m'a faite de passer de suite chez lui, sont cause de la privation dont je me plains. Le dit ami Castro n'aura pas tardé à te rejoindre vraisemblablement, et son voyage à Rochefort ne doit plus être par toi un mystère. Celui du tien s'est évanoui sans qu'il y ait eu de ma part ou de celle de ton gendre la plus légère indiscretion, mais l'on sait présumer, et l'on t'a vu des ans chez Robles à l'instant de mettre le pied dans la voiture, c'en est allés³⁹. [...]

Sois tranquile sur le soin de tes affaires : Si tes interets ont dû m'etre précieux de tous tems, combien ton absence ne doit-elle pas étendre mes obligations pour les faire valloir et entirer le plus avantageux parti. J'espere que ton gendre me secondera ou, pour mieux dire, que nous agirons de concert, avec une conscience pure, l'esprit a beau errer, le cœur ramène toujours, et lorsqu'il s'agit des interets d'un p [?] de ceux d'un ami, l'on peut compter sur le plus tendre sollicitude, sur l'accord le plus parfait, et même sur la sagesse et la prudence des moyens.

Il ne nous a pas été possible de faire quelque chose à la bourse d'hier : le Courier a porté les changes à 23000, Hambg, le L 3300, le tous avec apparence de hausse, et l'on ne fait ici que pour assignats 128e au dessous d'1/4. L'on a cependant offert, (ton gendre entre autres) 15/64e, mais sans préneurs malgré qu'il y eut de la demande.

Nous verrons aujourd'huy.

(37) Posso était un nom courant à Bayonne.

(38) Il est probable que Pereire ait passé un examen pour obtenir un certificat de qualification professionnelle.

(39) Roblès, un parent de Fonseca.

Ta famille est dans le meilleur état de santé, elle t'embrasse & moi qui me joins à elle. Je demeure ton ami pour la vie.

I. de J. Pereire

Remets S[il]. T[e]. P[laît] l'incluse à l'ami Castro, que j'embrasse.

Bourse du 24

Amstme 17/32e} .

Hamb. 31/128e}

S 2600 (blanc)} demande⁴⁰

£ 9000 à 9100}

« Au Citoyen Fonseca neveu, Poste restante à Rochefort »
Bordeaux le 28 Brumaire an 4e [19 novembre 1795]

Mon très cher Fonseca

Encore un petit bénéfice à t'annoncer : l'Amst[erda]me. que nous avons pris à 17/3e a été négocié le lendemain à $\frac{1}{2}$; ce qui nous laisse vingt mille livres à partager entre quatre.

Je t'ai écrit longuement par le dernier ordre—poste restante. Le cher Rodrigues n'a pas pu en faire autant à raison de ses occupations.—Vers la fin de la bourse d'avant-hier, il s'était fait sentir un calme qui avait fait porter Hamb. jusqu'à $\frac{1}{4}$. Les £ qui étaient montés à dix mille, avaient chuté à près de 9000". À la bourse d'hier je n'ai pas tardé à m'apercevoir aux opérations de ton gendre qu'il y avait survenu du changement. Aussi, après m'en être assuré en lui demandant si je pourrais prendre pour t/c [ton compte] à $\frac{1}{4}$. en demandant quelque aisance.

Me suis-je mis en campagne? Mais vainement : le Papier était très rare, et ton gendre même qui avait effectivement un courrier n'a pu à beaucoup se remplir à $\frac{1}{4}$, à ce qu'il m'a dit. Le change est retombé 1/128e au dessus et sans donneurs. Au reste : il paraît que cette variation n'a pas eu de cause bien puissante. On prétend qu'Hambg. était tombé à Paris à 19000, et qu'il avait repris en suite jusqu'à 22. Nous verrons ce qu'il y aura à faire aujourd'hui⁴¹.

J'ai mis hier ton fils en $\frac{1}{2}$ pension chez le maître d'école que tu avais indiqué, à raison de 100" par mois. J'ai été très satisfait des manières de ce maître qui, à son tour, l'a beaucoup paru être des dispositions de ton enfant.

(40) S = Sol. "Blanc" fait habituellement référence à l'argent. Ceci peut-être une référence à la pièce d'argent de 15 ou 30 sols frappée au cours de 1791-1792, qui portait l'image de Louis XVI.

(41) La Bourse de Paris ferme très vite après au mois de novembre.



Il est étroitement recommandé et je me propose d'aller le voir aujourd'hui en classe⁴².

Fais de bonnes affaires, et nous donne de tes nouvelles. Je t'embrasse tendrement et suis ton ami qui t'aime. Et ne m'oubliera pas auprès de l'ami Castro.

I. de J. Pereire

P.S. Ta famille porte à merveille. La sœur de Rodrigues a mis au monde un Garc[on] à la suite d'un enfantement très laborieux.

[Ecrit par Rodrigues Fils]

J'ai reçu ta lettre Mon cher Fonséca & tu n'en aura point reçu des miennes parce que mes occupations depuis ton départ ont quintuplé. Je suis écrasé par le Travail & n'ai qu'un seul commis pour m'aider. Tranquilité [?illisible] par la Dépense. Elle est assurément bien forte, mais enfin j'espère qu'il ne t'en contera rien pendant ton absence. J'ai acheté hier 305 \$. en or à 2858le & comte à 1/3 entre toi, Chevalier & moi⁴³. Le cher Pereyre n'a pas voulu prendre d'intérêt pour te laisser une plus forte portion.

La dissimulation de Castro est étrange mais n'a rien qui m'étonne quoique l'homme ne naisse ni bon ou méchant, il est en général plus méchant que bon. Il faut s'attendre à tout, & supporter sans murmurer l'ingratitude & l'injustice de ses semblables.

[...] Il ne m'a pas été possible de rien faire pour ton compte ni pour le mien. Ainsi que te le dit le cher Pereyre. Je n'ai exécuté qu'en parties les ordres que j'ai reçus & alors ma délicatesse n'a pas pu me permettre de m'appliquer une partie de ce j'ai fait. Si le cher Pereyre m'avait un peu mieux deviné il t'aurait pris peut être un à 2 mille marcs à $\frac{1}{4}$ ⁴⁴. Mais il ne faut point avoir des regrets à la pre.[premiere ?] occasion tu serais content.

Ma sœur a eu le malheur de perdre son enfant ; c'était un gros garçon ; elle a eu des couches très dangereuses. Cependt. elle est je crois sans aucun danger à cet égard.

Les affaires sont toujours dans le même état. J'ai pris hier environ 15000 m[arcs] à 15/64e. (entre nous). Je n'ai cependt. pas cru prudent de faire prendre pour toi à ce prix. [...]

(42) Fonseca avait demandé à Pereire de trouver un pensionnat pour son fils, Jacob.

(43) \$ = le doublon d'or espagnol.

(44) Référence au marc ou mark, l'unité de compte monétaire utilisée à Hambourg.

Ta femme [Esther de Daniel Delvaille], Henriette [sa fille], Fonséca [son fils, Jacob] tous se portent à merveille. Le dernier va à l'école depuis deux jours.

Le pain vaut 28le. la 10 que tiempos est oie⁴⁵. [...]

Adieu, Mon très cher Fonséca. Compte toujours sur ton fils & ton ami.

I. Rodrigues Fils

« Fonseca neveu à Rochefort »

Bordx. le 17 frimaire, 4e [8 décembre 1795]

Mon très cher Fonseca,

Nous n'avons point vendu tes Lu. [Louis?] à raison de 10,000'' et nous ne nous en mordons pas les doigts. Cependant, ainsi que tu le présume, puisque l'excessive et horrible hausse qui s'opère progressivement chaque jour les a porté hier en bourse au dessus de 11000'' Hambg. 3/16, et l'on dit même que le soir le £ : [illisible] a été demandé à raison de 3600''. Mais je n'étais point au spectacle, l'abonnement est de cent Pistollets⁴⁶.

Par l'effet de ces circonstances désastreuses, il est possible que je gagnerai quelque chose sur mon opération à Toulouse ainsi qu'à Bay[onn]e., mais j'en ignore jusqu'à ce moment encore le résultat.

[...]

Je t'embrasse et suis ton ami.

I. de J. Pereire

« Au Citoyen Fonseca neveu Poste restante à Rochefort »

Bordx le 24 Fr[imair]e. 4. [15 décembre 1795]

Mon très cher Fonseca,

Le soin de différentes correspondances commerciales qui, dans ces moments surtout, exigent la plus grande exactitude, distraire indispensablement plusieurs instances à l'amitié, mais elle ne prive par celle-ci entièrement d'un juste tribut. Ne fasse donc que deux lignes, il faut que j'écrive à mon cher Fonseca. Tu verras par ma lettre à l'ami Castro l'effet que la peur a produit hier sur moi. Nous avons été assez heureux—Rodrigues & moi; pour ne point trouver à vendre pour toi; Ce n'est pas cependant

(45) Le pain valait 28 livres la livre. Les temps sont remplis de folie [Français/Ladino].

(46) Nom français donné à la pièce d'or espagnole valant deux escudos.



faute de mouvemens, mais ils ont été vains. Le Ciel veut que tes affaires ne périssent pas en ton absence, au contraire : qu'elles prospèrent. [...]

J'ai vu hier au soir ta famille bien portante. Je t'embrasse du profond de mon cœur.

I de J Pereire

[...]

« Au Citoyen Fonseca neveu, Poste restante Rochefort »

Bordeaux, le 27 frimaire 4e [18 décembre 1795]

Mon très cher Fonseca,

Je te remercie à la lettre que le cher Rodrigues m'a promis hier au soir qu'il t'écrirait, pour ce qui concerne tes affaires. À vrai dire, j'en ai perdu de vue la véritable situation, depuis que te découvrir plus avantageusement. Ton gendre a fait pour t/c [ton compte] des ventes de matières en espèces différentes de celles qu'il avait achetées pour toi. Qu'il te suffise de savoir que tu as été mis à découvert d'une manière convenable autant que les circonstances pourvoient le nécessiter. Je tâcherai toutefois, en me concertant pour cela avec le cher Alexandre & Rodrigues, de te débarrasser aujourd'hui des Ms. Bco. 2000. auxquels je me trouve intéressé⁴⁷; d'autant que j'ai besoin de m'alléger. Je n'ai point encore de nouvelles de Toulouse, mais d'après mes ordres, on a dû acheter pr. m/c [mon compte] et les £ y étaient suivant la Cote 24, à 5500 !

D'après l'annonce que tu me fais de l'envoi de ta réponse à R, j'ajourne toute discussion à cet égard, et suspend mon jugement. Je veux cependant préjuger : en convenant que la conduite de R a pu être astucieuse et scélérate, mais que le langage de la lettre que tu lui as écrite, n'était pas exempt de reproche⁴⁸.

La mesure de finance que le Corps législatif vient d'adopter, n'a pas produite ici toute la sensation qu'on était en droit d'attendre. Le numéraire particulièrement paraît se soutenir, malgré qu'il ait éprouvé depuis environ huit jours des variations surprenantes et disparates⁴⁹. L'on a vu des Bourses ou d'abord demandé à 5000'', il a fini par être offert à 4000''. Je n'ai pas été heureux dans ces variations, et si je n'avais pas eu soin de me couvrir en Hambourg de certaines ventes, j'aurais fait de plus mauvaises affaires.

(47) Obscur.

(48) Probablement Aaron Roblès, négociant bordelais et parent de Fonseca.

(49) Fait sans doute référence au prêt forcé en nature du 6 décembre qui était supposé encourager les gens à renoncer à leur monnaie sonnante et trébuchante, mais qui échoua.

Je t'embrasse tendrement et suis ton ami.

I. de J. Pereire

P.S. J'ai oublié de te donner avis que j'ai compté pour toi à Roblès 25 £ en écus (qu'il m'a dit que tu lui devais) avec l'argent provenant de nos sucres. Il y avait parmi ceux-ci S. Louis à la République, ainsi que je t'en ai prévu⁵⁰; j'en ai fait l'échange contre des vieux en bonifiant 100 le. par Louis, ce que fait pour chacun de nous 250 le.

« Au Citoyen Fonseca neveu, Poste restante Rochefort »
Bordx. le 29 frim[ai]re. 4e, [20 décembre 1795]

Mon très cher Fonseca,

Je te negliges singulièrement dis-tu dans une des tendres lettres au cher Rodrigues ah ! Si la phrase qui suit ce reproche n'en adoucissait pas l'injustice, comme je te gronderais ! Rien au monde, mon ami, ne t'est plus cher que moi ! Combien cette expression est douce à mon coeur, et combien mon âme est enivrée par les sentiments qu'elle produit ! Mais, mon ami, je n'ai point encore un coup mérité tes reproches ; mes lettres des 17, 20, 24, et 27, attestent de la manière la moins incontestable mon exactitude. Et si leur contenu a été moins étendu en general que je l'eusse désiré, au moins ont-elles excité telles quelles, et servent de titre à mon innocence.

Le cher Rodrigues t'a instruit avant-hier des opérations qu'il avait fait pour t/c [ton compte] et dans le sens de ta maniere de voir; nous avons été assez heureux pour diferer dans la Bourse d'avant-hier la négociation de tes marcs ; les premiers effets que la mesure de finance adoptée par le Corps législatif avait produit d'abord, ont été, contre notre attente et le sens commun, d'une courte durée, et la hausse a repris de plus belle⁵¹. Le cher Rodrigues a d'abord songé à tes interets, nous nous sommes ensuite occupé des notres ; il a achetté 10 £il. pour t/c [ton compte] à 14000'' ; nous les avons payées pour le notice à 15000''. malgré que j'aie eu la guignon de me découvrir pour beaucoup à 3700'' et à 1200''. La Lu, j'ai été assez heureux pour prendre à 3/16. [...] Tu te réjouiras j'en suis certain de cette bonne petite affaire sur laquelle j'aurais pu réaliser au-delà de vingt mille eccus dans de Benef. la meme bourse si j'en eusse cédé les 2/3 de mon interet.

(50) On appelait aussi une pistole, le Louis d'or.

(51) Le franc est introduit en 1795 pour remplacer la livre. L'assignat est abandonné au début de 1796 et remplacé par le mandat territorial.



Hâte ton retour, Mon cher Fonseca, et que nous reprenions nos affaires en Société. Par quelle fatalité une absence qui devait durer seulement 10 à 12 jours, s'est-elle prolongée de 3 décades de plus ?

Je t'embrasse & suis ton meilleur ami.

I. de J. Pereire

[PS] Je cote le cours à l'ami Castro.

« Au citoyen I de J Pereire, Poste restante à Toulouse,
Bordeaux le 29 Pluviôse an 4^e [18 février 1796] »

Mon cher Pereyre,

Il ne m'a pas été possible de t'écrire le courrier dernier. Sois tranquille sur tes affaires. Je charge aujourd'hui 210000'' à Hine & Morninglant pour faire face à ta première Traitée⁵². Par le prochain je leur remettrai le montant & la seconde.

Les choses ont été depuis ton départ comme je l'avais prévue. Le L est monté à 8200'' & c'est à ce prix que j'ai placé les 2 Pls [pistoles] que je t'ai pris. & celles de Cacoul⁵³. Tu vois que je ne me point trompé. Il y a eu des variations singulieres avant-hier. Il tomba à 7600'' & le soir à 7100. Puis ensuite remonté à 7300'' hier à la bourse. Il se fit jusqu'à 8050'' & ce soir jusqu'à 8100''.Voilà ou nous en sommes.'

Adieu. Le temps me presse. Tu trouveras ci-joint la lettre pour Neveu [Fonseca]. Je suis sur que tu en seras bien accueilli!

Je t'embrasse & suis pour la vie ton ami.

I. Rodrigues Fils

Hambg. 11/128 à 21/258e (or fit avant-hier à 5/64e)

Amstm. 3/1

£8100 200''

« Au Citoyen I. de J. Pereyre, Secrétaire du Général Desnoyers Chez
le Cn. Carré rue de la Pomme No. 31 à Toulouse
Bordx. le 2 Floréal an 4e [21 avril 1796]

F.

Mon cher Pereyre,

J'ai reçu, ou pour mieux dire Naviceau a reçu avis de neveu, que le paquet d'assignats que j'ai chargé à son adresse pour te remettre lui était

(52) Hine et Morninglant sont inconnus.

(53) Inconnu.

parvenu⁵⁴. Je compte qu'il t'aura réuni de faire une belle opération pour le cher Fonséca puisque le cours des Nankinettes parait avoir singulièrement baissé. Il me tarde d'apprendre le résultat de tes soins à cet égard.

Tu apprendras avec un plaisir indicible, Mon cher Pereyre, que j'ai reçu mon congé de réforme du Directoire Lui même⁵⁵. Ainsi me voilà parfaitement tranquille à cet égard. Monsieur Boyer m'appellant à Paris j'ai pris un passeport pour cette Ville & je compte partir le 6. au plus tard. Tu pourras m'adresser tes lettres chez le Cie. F. B. Boyer Fonfrède, rue Grammon No. 538 à Paris⁵⁶. J'aurais désiré pouvoir t'embrasser avant mon départ mais cela est impossible & il faut que je m'en console. En attendant que je puisse t'écrire de Paris, crois moi pour la vie ton meilleur ami.

I. Rodrigues Fils »

« Au Citoyen I. de J. Pereyre, Secrétaire du Général Desnoyers Chez le Cn. Carré rue de la Pomme No. 31 à Toulouse
Bordx. le 6 Floréal an 4e [25 avril 1796]

R. le 12.8o

Mon cher Pereyre.

Je pars dans une heure pour Paris. Je te remets ci-joint une lettre que j'ai reçue pour toi ; Je desire trouver [... illisible] nouvellement arrivant. En attendant je t'embrasse & suis ton ami pour la vie.

I. Rodrigues Fils »

Helen M. DAVIES
Docteur en Histoire
School of Historical and Philosophical Studies
University of Melbourne
Parkville VIC 3010
Australia
daviesh@unimelb.edu.au



(54) Naviceau, négociant bordelais.

(55) Démobilisation.

(56) François-Bertrand Boyer-Fonfrède, Bordeaux, armateur et fabricant qui s'occupait aussi de finance. Frère du girondin, Jean-Baptiste Boyer-Fonfrede. L'adresse est peut-être dans la rue de Gramont, bien que le numéro de la rue semble erroné.